

**Le Principal**

**Aux**

**Parents d'élèves (jeunes âgés de 12 ans et +)**

**Objet : protocole sanitaire – rentrée des classes septembre 2021**

Mesdames et messieurs les parents d'élèves,

Avant tout, nous vous espérons en bonne santé, ainsi que vos proches.

Conformément aux annonces ministérielles, nous avons adapté les modalités de rentrée au collège André Malraux au niveau 2 (accueil en présentiel de tous les élèves) :

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

Je me permets de vous rappeler que la rentrée est **obligatoire** pour l'ensemble des jeunes dans toutes les écoles et dans tous les collèges de France que les élèves se trouvent ou non vaccinés. **Aucun passe sanitaire ne sera exigé pour être accueilli en établissement.**

**Quel protocole sanitaire sera mis en œuvre au collège à la rentrée ?**

- Le protocole sanitaire ministériel sera appliqué à la lettre. **Tout élève qui ne respectera pas les gestes barrières rentrera chez lui**: les parents seront contactés par la CPE afin que le / la jeune soit immédiatement récupéré.e au collège.
- **Les élèves se laveront les mains plusieurs fois par jour** (gel hydroalcoolique sauf savon lors du passage aux toilettes ou salles de sciences) :
  - à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
  - avant et après chaque repas ;
  - avant et après les récréations ;
  - après être allé aux toilettes ;
  - le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.
- **Les régimes Demi-Pensionnaires et Externes seront rétablis avec leurs dispositions propres** (modalités d'arrivées et de départs du collège...). **Ainsi, les élèves D.P. ne pourront pas rentrer chez eux le midi : ils déjeuneront au collège.**
- **Le port du masque sera obligatoire dès l'arrivée au collège au sein des bâtiments** (espaces clos, déplacements, self...) **sauf dans la cour de récréation** (le masque sera porté lors des déplacements et sur les autres espaces).

**COLLÈGE MALRAUX TRUN** - Route de Neauphe - 61160 TRUN

Téléphone 02 33 36 81 23

Télécopie 02 33.80.45.40

Courriel ce.0610044s@ac-caen.fr

Blog <https://college-malraux.etab.ac-caen.fr/>

Page Facebook Collège Malraux Trun

Compte Twitter @MalrauxCollege

Il reviendra aux familles de fournir les masques à leur enfant (masques en tissu, chirurgicaux norme AFNOR autorisés). En cas de difficultés, veuillez contacter l'établissement afin qu'une solution soit trouvée.

- **Demi-pensionnaires et Externes : votre enfant devra être en possession d'une gourde pour les récréations du matin et de l'après-midi (pour des raisons sanitaires, les élèves ne pourront pas boire aux robinets des toilettes). Elle sera remplie à la maison sous la supervision des parents (vigilance à avoir sur le remplissage de la gourde et son contenant...).**
- **Les repas seront pris au self par groupe classe (sauf ateliers, organisations spécifiques) avec une disposition en quinconce. Le groupe sera pris en photo par la Vie scolaire afin de faciliter un éventuel contact tracing. Les tables seront nettoyées et désinfectées après chacun des 3 services du midi. Les élèves porteront le masque lors des déplacements (quand ils ne seront pas assis pour déjeuner).**
- **Le brassage des niveaux sera limité dans la cour de récréation, réorganisée en 4 zones, 1 par niveau de classe (seul espace dans laquelle le masque pourra être retiré).**
- **Les surfaces fréquemment touchées (clenches, interrupteurs) et les toilettes seront nettoyées plusieurs fois par jour.**
- **Les salles seront aérées avant les cours, durant les récréations et la pause méridienne (quelques minutes entre chaque cours).**
- **Les personnes extérieures et les parents d'élèves seront autorisés à rentrer dans l'établissement masqués. Ils devront se désinfecter les mains à l'entrée du collège et signer un registre de passage.**

### [Comment se dérouleront les cours d'EPS ?](#)

- Les activités physiques et sportives se dérouleront en principe à l'extérieur et en en intérieur (notamment lors des intempéries, disponibilité des installations, etc.). En intérieur, les activités seront adaptées pour éviter les contacts et **une distanciation de 2 mètres sera respectée.**
- **VESTIAIRES : les élèves pourront se changer au sein des vestiaires ou du dojo** (port du masque obligatoire, désinfection des mains et des points de contact). Des précisions leur seront apportées lors de la 1<sup>ère</sup> séance d'EPS par leur professeur.

### [Comment les familles participent-elles aux gestes barrières et à l'application du protocole sanitaire ?](#)

- **Si l'un de vos enfants présente des symptômes s'apparentant au Covid19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement. Si un membre de la famille présente les mêmes symptômes ou a été en contact avec une personne diagnostiquée positive au Covid19, les enfants doivent rester à la maison.**

**COLLÈGE MALRAUX TRUN** - Route de Neauphe - 61160 TRUN

Téléphone 02 33 36 81 23


Télécopie 02 33.80.45.40

Courriel [ce.0610044s@ac-caen.fr](mailto:ce.0610044s@ac-caen.fr)

Blog <https://college-malraux.etab.ac-caen.fr/>

Page Facebook Collège Malraux Trun

Compte Twitter @MalrauxCollege

- **Veillez à respecter les règles de distanciation et à limiter les attroupements aux abords de l'établissement le matin et le soir** pour récupérer votre enfant (élèves non transportés).  
L'accueil et la sortie demeure route de Neauphe (grille élèves). **Nous recommandons le port du masque et le respect de la distanciation aux abords du collège.**
-  **Transports scolaires**: il revient aux parents de fournir un masque à leur enfant pour le transport en car et d'en prévoir un autre pour le retour du soir.

### [Mon enfant pourra-t-il se faire vacciner au collège ?](#)

- **Une campagne de vaccination est en cours de préparation.** Les élèves de 12 ans et + pourront se faire vacciner avec l'accord d'un des deux parents.  
→ *Les parents seront prochainement informés à ce sujet.*

### [Que se passe-t-il lors de l'identification d'un cas Covid+ \(élève, personnel\) ?](#)

- **En cas de symptômes ou de suspicion de cas de Covid19 sur un jeune du collège**, en liaison avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la cellule Covid académique, les parents seront contactés par le collège pour venir récupérer leur enfant et l'emmener immédiatement consulter leur médecin traitant.
- **Les cas contacts seront identifiés par le collège en lien avec l'ARS et les parents des jeunes invités à venir récupérer leur enfant.** Ce dernier sera isolé et reviendra au collège en présentant un test négatif ou une attestation sur l'honneur émanant des parents.
- **Comme l'a indiqué le Ministre, dorénavant, seuls les élèves non vaccinés seront considérés comme cas contacts et isolés** (attestation vaccinale à fournir pour poursuivre les cours en présentiel).
- **Il n'y aura pas de fermeture de classe lors de l'identification d'un cas Covid+.**
- Les parents d'élèves et les personnels seront informés de tout cas de Covid19 avéré (information sur PRONOTE).

→ **Contacts infirmière scolaire** : Mme BOUTHEMY sera présente au collège Malraux le lundi et le jeudi (le jeudi matin, certaines semaines).

① **Pour la contacter**, veuillez téléphoner au secrétariat du collège Malraux au 02 33 36 81 23 ou lui écrire un courriel : [Helene.Bouthemy@ac-caen.fr](mailto:Helene.Bouthemy@ac-caen.fr)  
Mme BOUTHEMY pourra éventuellement vous mettre en relation avec le médecin scolaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Principal,  
Johnny MATHIEU



**COLLÈGE MALRAUX TRUN** - Route de Neauphe - 61160 TRUN

Téléphone 02 33 36 81 23

Télécopie 02 33.80.45.40

Courriel [ce.0610044s@ac-caen.fr](mailto:ce.0610044s@ac-caen.fr)

Blog <https://college-malraux.etab.ac-caen.fr/>

Page Facebook Collège Malraux Trun

Compte Twitter @MalrauxCollege

# ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

## PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
<b>Doctrine d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>
<b>Protocole sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter du collège</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter de l'école élémentaire</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
<b>Activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en <b>intérieur pour les activités de basse intensité</b> compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
<b>Protocole de contact-tracing</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021



© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Août 2021

**COLLÈGE MALRAUX TRUN** - Route de Neauphe - 61160 TRUN

Téléphone 02 33 36 81 23

Télécopie 02 33.80.45.40

Courriel ce.0610044s@ac-caen.fr

Blog <https://college-malraux.etab.ac-caen.fr/>

Page Facebook Collège Malraux Trun

Compte Twitter @MalrauxCollege